



ANGLAIS PROFESSIONNEL – CERTIFICATION BRIGHT

Document en date du 28/03/2023

OBJECTIFS

La formation vise à

- Améliorer la compréhension orale et écrite ainsi que la prise de parole afin de faire face à des situations quotidiennes et professionnelles courantes.
- Acquérir un vocabulaire de base et maîtriser les règles grammaticales en utilisant ces structures dans des situations réelles.
- Enrichir le vocabulaire professionnel basique et spécifique à la fonction et au secteur d'activité : par exemple, présenter son entreprise et ses responsabilités, rédiger des emails et fax, remplir les fiches de renseignement, gérer les situations professionnelles courantes.

MODALITES DE LA FORMATION

Public visé:

Personnes souhaitant progresser dans l'apprentissage de la langue d'anglais et devant communiquer en anglais en raison de la nature internationale de leur activité ou en raison de leurs interactions avec le marché international

Pré-requis :

- Avoir un niveau A1 minimum en anglais (évaluation préalable à la formation)
- Avoir besoin de pratiquer l'anglais dans ses activités professionnelles (recrutement, évolution de poste, retour à l'emploi, élargissement des activités et nouveaux projets...)
- Ne pas avoir l'anglais comme langue maternelle

Les modalités pédagogiques :

100% présentiel ou mixte (blended-learning : 50% en e-learning et 50% en présence du formateur) selon le souhait du stagiaire

Nous utilisons les méthodes récentes à partir du niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Matériels utilisés: vidéo-projecteur, diaporama, site de formation avec matériels multimédia

Plateformes de visio-conférence: Zoom, WeChat, QQ, Skype, Hangouts, Google Meet...

Documents remis aux participants : les supports de cours,
Méthode Utilisée<<English file>>, les exercices

Mode d'évaluation :

Les évaluations individuelles de l'acquisition des connaissances pendant la formation et à l'issue de la formation par : QCM, présentation orale et écrite, test d'entrée, test final et Mise en situation professionnelle, passage de la certification à la fin : CERTIFICATION BRIGHT LANGUAGE

Les évaluations de l'appréciation des participants est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Durée et rythme :

Durée de 30 heures, Sur 10 jours, réparties en séance de 3 heures. Test final : 2 heures

L'équipe pédagogique :

Formateurs expérimentés dans l'enseignement de l'anglais et de langue maternelle anglaise

Nombre de stagiaire :

Entre 1 à 10 personnes

Accessibilité aux personnes handicapées :

les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter par le mail: info@bsforma.com directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

Délai d'Accès :

l'inscription 15 jours avant le début de formation

Accessibilité aux personnes handicapées

les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter par le mail : info@bsforma.com directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PRÉSENTATION DE LA CERTIFICATION

La certification bright est une certification globale : (Compréhension écrite et orale ; production orale ; production écrite selon les niveaux CECRL A2 à C2)

La certification s'adresse aux personnes dont l'activité professionnelle (ou « la fonction actuelle ou future ») requiert des compétences en anglais à l'écrit et à l'oral. Les postes concernés sont diversifiés (services commercial, communication, achats, marketing...) dans des entreprises internationalisées ou en lien avec le marché international.

Elle concerne les salariés de tous secteurs dont les secteurs les plus internationalisés (tourisme, informatique, bâtiment, pharmaceutique, industrie, commerce...).

La certification permet d'élargir les activités de leur poste (par exemple de nouveaux projets), d'accéder à un nouveau poste et favorise ainsi l'employabilité, la mobilité professionnelle ou le retour à l'emploi.

Financement et conditions :

Dans le cadre d'un financement de la formation par le CPF, le passage du test de la certification BRIGHT LANGUAGE ANGLAIS PROFESSIONNEL est obligatoire

Condition de réussite:

Les compétences visées par la certification ont été établies dans le respect des attentes du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) du niveau A2 à C2. La certification évalue les cinq compétences du CECRL : compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, expression écrite, expression orale, interaction orale.

L'examen est accessible dès l'issue de la formation.

Finalité de la formation :

Une attestation de certification vous sera délivrée à la fin de la formation si vous réussissez aux tests de BRIGHT. Voir le référentiel de la certification BRIGHT

Lien de France compétence pour la certification :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6045/>

Tarifs:

Formation en groupe (2 à 10 stagiaires)	Formation individuelle (un seul stagiaire)
30heures/1300€HT/stagiaire	20heures/1650€HT
	30heures/2450€HT

Les frais d'inscription à la certification BRIGHT LANGUAGE sont compris dans le tarif forfaitaire

CONTENU

Les 4 Compétences linguistiques :

1. Grammaire

- Noms simples et noms composés
- Noms dénombrables et indénombrables
- Phrases affirmatives, négatives, interrogatives
- Les verbes modaux
- Les comparaisons (Comparatif et superlatif)
- Les conjugaisons (présent simple, présent progressif, présent perfect, prétérit, passé simple ou prétérit, passé progressif, futur d'intention, futur programmé, le conditionnel et l'impératif)
- Les pronoms relatifs, Les préfixes et les suffixes
- Expression de la cause et de la conséquence

2. Vocabulaire

- Décrire les activités quotidiennes de la vie privée et de la vie professionnelle
- Aborder le vocabulaire de la gastronomie, des transports, des loisirs, des achats et de l'économie, de la mode et du style, de l'environnement, de l'histoire et de la civilisation, de la nation et des citoyens, de l'innovation et des nouvelles technologies, de l'art contemporain et moderne, de la vie en société, de l'urbanisme, de la consommation et de l'alimentation, de la mondialisation, des réservations, etc

3. Expression

- ✓ Discuter des sujets de la vie quotidienne et professionnelle
- ✓ S'entraîner à rédiger des textes et à communiquer oralement dans un contexte professionnel
- ✓ Connaître les faux-amis anglais
- ✓ S'exprimer à l'oral en anglais, en maîtrisant la tonalité, le rythme, la prononciation et l'articulation adaptés,
- ✓ Tenir un dialogue avec un interlocuteur sur des sujets du quotidiens ou professionnels

4. Compréhension

- Identifier les informations importantes à partir d'enregistrements audios et de textes écrits.
- Se familiariser à des accents différents à partir de vidéos, de podcast et autres documents audio.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Les compétences évaluées respectent les attentes du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

La certification évalue les 5 compétences du CECRL :

1) Compréhension écrite

Questionnaire en ligne à choix multiples composé de 60 questions pour la compréhension écrite.

Le candidat dispose de 45 secondes pour répondre à chaque question (items).

Le candidat est évalué sur sa capacité à traiter l'information communiquée à l'écrit en respectant les règles grammaticales, syntaxiques et lexicales afin de déterminer au mieux ce qu'il faut faire face à une tâche.

Les items reflètent des situations de la vie professionnelle et mettent à l'épreuve le candidat

2) Compréhension orale

Questionnaire en ligne à choix multiples composé de 60 questions pour la compréhension orale.

Le candidat écoute des extraits d'audio (intervention orale ou discussion entre deux personnes natives) et doit sélectionner la bonne réponse parmi 3 possibilités pour retranscrire l'objet de l'audio.

Le candidat est évalué sur sa capacité à traiter l'information communiquée à l'oral, en respectant les règles grammaticales, syntaxiques et lexicales acquises afin de déterminer au mieux ce qu'il faut faire face à une tâche.

Les items reflètent des situations de la vie professionnelle et mettent à l'épreuve le candidat.

3) expression écrite

En continuité avec la partie de compréhension en ligne, Deux exercices de production écrite en ligne qui vont permettre d'évaluer si le candidat est capable de mobiliser les règles syntaxiques, de grammaire et lexicales de manière adéquate et cohérente.

-Le candidat doit écrire un email en reprenant des éléments qui lui sont donnés

-Le candidat doit écrire un texte comptant entre 150 et 200 mots sur un sujet professionnel qui lui est donné. Le candidat a toujours le choix entre 2 sujets.

Ces productions écrites sont évaluées sur 4 critères à partir d'une grille d'évaluation définie :

1 -L'aptitude du candidat à s'exprimer par écrit de façon claire.

2 -Le niveau d'acquisition de la grammaire permettant de rendre compte de la capacité du candidat à construire des phrases compréhensibles.

3 -L'adéquation, la largeur et l'orthographe du vocabulaire utilisé.

4 - L'atteinte de l'objectif, le respect des instructions et le nombre de mots demandés.

4)et 5) expression orale et interaction orale

Le candidat, au travers d'une discussion menée avec un évaluateur de langue anglaise maternelle, via un système de vidéoconférence, sera évalué sur ses compétences à s'exprimer oralement en continu et entretenir une conversation en contexte professionnel.

L'entretien a une durée de 20 minutes.

Au cours de l'entretien le candidat est évalué sur :

- L'expression orale : il se présente et présente sa situation professionnelle (situation, fonction, activités, objectifs...)

- L'interaction orale : il répond aux questions de l'évaluateur. L'aptitude du candidat à réagir et à dialoguer dans des situations de la vie professionnelle en utilisant un vocabulaire approprié à la situation.

La compréhension du candidat aux instructions, questions, discours de son interlocuteur.

- La facilité du candidat à articuler et enchaîner son discours à l'oral.

Les résultats sont notés sur une échelle de 0 (débutant) à 5 (bilingue) et le rapport d'évaluation est téléchargeable en PDF dès que le test est terminé.

Contact:

Mme Alice ZHANG : 06.77.10.98.82

le taux de réussite à la certification : en cours

Le taux de satisfaction des stagiaires : en cours

BLUE SKY FORMATION

Siège : 33, Av Philippe Auguste 75011 Paris

Contact : +33(0)9 52 67 99 49 (en cours)

Mail : info@bsforma.com

Siret: 501 951 214 00052 -APE : 8559A

N°organisme de formation: 11754272775

Site web : www.bsforma.com